

Recrute pour sa Direction des Affaires Culturelles

Un(e) directeur(trice) artistique

**poste à temps non complet, 70 % annualisés
à pourvoir le 1^{er} septembre 2021**

**Cadre d'emploi des Attachés - à défaut CDD de 12 mois
rémunération statutaire + régime indemnitaire + Titres restaurant + CNAS**

Le(a) Directeur(trice) artistique a pour missions :

Dans le cadre des orientations politiques définies par les élus et le vice-président en charge de la Culture et sous l'autorité hiérarchique du Directeur Général Adjoint :

- de planifier et coordonner la programmation de la saison culturelle, de la médiation et des expositions
- de rédiger le projet artistique et culturel de l'agglomération et en assurer le suivi et l'évaluation
- de développer une politique ambitieuse de mécénat culturel, de rechercher des subventions et des partenariats

Dans le respect des budgets définis par les élus, des contraintes techniques et de personnel, **planification et coordination de la programmation de la saison culturelle de la communauté d'agglomération :**

- assister à différents spectacles (pièces, concerts, numéros de cirque, ballets, opéras, etc.)
- prendre contact et négocier avec les artistes sélectionnés, leurs agents, les administrateurs de compagnies, les producteurs, les chargés de diffusion et/ou les distributeurs
- programmer et « rythmer » les œuvres au sein de la saison culturelle imaginée : dates, horaires, lieux, événements réguliers ou exceptionnels, en s'astreignant au respect des contraintes humaines, techniques, budgétaires et de la planification de l'ensemble des événements culturels portés par la collectivité et de la volonté des élus d'irriguer le territoire.
Le programme doit également s'inscrire dans une logique de transversalité avec les domaines de la lecture publique et de l'enseignement musical. Les axes de la programmation sont définis en lien avec le vice-président en charge de la Culture et en concertation avec les chefs de service de la Direction des Affaires Culturelles
- définir les axes de la médiation liée aux spectacles et aux expositions
- affiner le dialogue artistique et technique et la négociation financière avec les créateurs ou leurs représentants et transmettre les informations aux équipes technique et administrative de la structure
- évaluer chaque année l'impact des œuvres programmées auprès du public
- pallier les changements et aléas de programmation en diffusant éventuellement d'autres œuvres de remplacement
- planifier les expositions du Dôme.

Dans le cadre politique défini par les élus, **élaborer et alimenter le projet de territoire de l'agglomération** avec une approche pluriannuelle permettant la programmation de spectacles sur l'ensemble du territoire de l'agglomération :

- imaginer et proposer les partenariats à définir avec les troupes, associations et organismes locaux intervenant en matière culturelle
- contribuer à développer le Dôme en tant que lieu de formation à destination des artistes, des professionnels et des amateurs
- mener une réflexion en vue de la création d'un festival autour des arts vivants d'une durée d'une dizaine de jours
- valoriser les pratiques amateurs du territoire en lien étroit avec les responsables des services des affaires culturelles
- assurer la cohérence des actions des différents secteurs de la culture et l'optimisation des moyens
- En lien avec le responsable technique, tenir à jour un répertoire de l'ensemble des salles de spectacles du territoire pour définir les capacités d'accueil des spectacles (formes et contours).

Dans le souci d'une optimisation des ressources, **développer une politique ambitieuse de mécénat culturel et de recherche de subventions.**

- développer les relations et les partenariats avec les autres collectivités et institutions publiques (Département, Région, DRAC...) intervenant en matière culturelle
- imaginer et proposer les partenariats à définir avec les entreprises du territoire dans le but de développer de manière significative le mécénat
- rechercher toutes les sources de subventions possibles pour la programmation culturelle, la médiation et les projets culturels auprès des différentes institutions publiques.

Profil souhaité :

Connaissances :

- Générales des domaines artistiques et culturels et des différentes formes artistiques
- Des politiques culturelles nationales, des réseaux culturels, des publics, des cadres juridiques de l'action culturelle
- Des moyens financiers, humains et logistiques nécessaires à la réalisation d'un projet ou d'une action culturelle
- De l'environnement territorial (souhaité)
- Des typologies de publics et des enjeux de la médiation culturelle
- Compétence des réseaux et partenaires culturels, artistiques, éducatifs

Savoir être :

- Capacité à travailler en équipe
- Qualités relationnelles et d'écoute indispensables
- Diplomatie
- Adaptation à tout type de public
- Esprit d'initiative, sens des responsabilités et capacité à travailler en autonomie
- Vision créative et force de proposition
- Discrétion et dynamisme
- Disponibilité et flexibilité.

Date limite de dépôt des candidatures : 02/07/2021 - Entretiens de recrutement : semaine 28 ou 29

**Pour postuler, rendez-vous sur le site www.sauurvaldeoire.fr – rubrique – RECRUTEMENT
Envoyez votre candidature à l'attention de Monsieur le Président – FORMAT PDF si possible
Merci de préciser la référence « Directeur(trice) Artistique » dans le message**